



OSISKO ANNONCE UN DIVIDENDE POUR LE QUATRIÈME TRIMESTRE

Cinquième dividende consécutif

Le dividende est augmenté de 33 %

(Montréal, le 5 novembre 2015) Redevances Aurifères Osisko Ltée (TSX : OR) (« Osisko » ou la « Société ») a le plaisir d'annoncer le dividende du quatrième trimestre 2015 de 0,04 \$ par action, payable le 15 janvier 2016 aux actionnaires inscrits en date du 31 décembre 2015. Ce versement de dividende est 33 % plus élevé que les versements des trimestres précédents et est considéré comme un dividende déterminé, tel que défini par la Loi de l'impôt sur le revenu (Canada).

Sean Roosen, président du conseil d'administration et chef de la direction d'Osisko a commenté : « Nous sommes très heureux d'annoncer une augmentation du montant de dividende pour le premier anniversaire d'Osisko en tant que société versant des dividendes. Nous aimerions féliciter l'équipe et le partenariat Agnico-Eagle - Yamana à la mine Canadian Malartic pour leur production trimestrielle record, ainsi que pour la production de la 2 millionième once d'or de Canadian Malartic en septembre dernier. Dans le trimestre à venir, nous envisageons le début des revenus issus de la redevance en rendement net de fonderie (« NSR ») sur la mine Éléonore de Goldcorp. Nous allons commencer à transmettre ces développements positifs à nos actionnaires, tout comme une partie de nos revenus de dividendes générés par notre prise de participation significative dans Labrador Iron Ore Royalties, par la voie de ce dividende augmenté. »

À propos de Redevances Aurifères Osisko Ltée

Osisko est une société minière intermédiaire de redevances et d'exploration détentrice de deux redevances aurifères de calibre mondial. Ces deux actifs principaux sont une redevance de 5 % en rendement net de fonderie (« NSR ») sur la mine d'or de calibre mondial Canadian Malartic et une redevance escalatoire de 2,0-3,5 % NSR sur la mine d'or Éléonore située à la Baie James, au Québec. Osisko détient également une redevance de 3 % NSR sur la propriété Malartic CHL, et une redevance de 2 % NSR sur les projets d'exploration aurifère Upper Beaver, Kirkland Lake et Hammond Reef, situés dans le nord de l'Ontario. Osisko détient actuellement un prêt garanti de 10 millions \$ octroyé à Highland Copper, convertible en une redevance escalatoire de 3 % NSR sur le projet White Pine North, ainsi qu'une option d'acquérir une redevance sur l'argent de 100 % NSR sur toute la production future d'argent issue des projets White Pine North et Copperwood. La Société détient également une participation de 9,75 % dans Labrador Iron Ore Royalty Corporation.

Le siège social d'Osisko est situé au 1100 avenue des Canadiens-de-Montréal, bureau 300, Montréal, Québec, H3B 2S2.

Énoncés prospectifs

Le présent communiqué contient certains énoncés prospectifs à l'égard d'Osisko qui ne comportent aucune garantie de performance. Compte tenu de leur nature, ces énoncés prospectifs obligent la Société à faire certaines hypothèses et comportent nécessairement des risques connus et inconnus ainsi que des incertitudes qui pourraient faire en sorte que les résultats réels diffèrent sensiblement des résultats prévus ou attendus. Dans ce communiqué de presse, ces énoncés prospectifs incluent de l'information au sujet des conditions pour le paiement du dividende qui seront remplies et que ce dividende continuera d'être un « dividende déterminé », tel que défini par la Loi de l'impôt sur le revenu (Canada). Des mots tels que « peut », « serait de nature à », « sera », « serait », « pourrait », « s'attend à », « croit », « prévoit », « anticipe », « à l'intention de », « évalue », « estime », « continue », ou leur forme négative ou toute autre terminologie semblable, ainsi que les termes habituellement utilisés au futur et au conditionnel, identifient des énoncés prospectifs. L'information contenue dans les énoncés prospectifs est fondée sur des facteurs ou des hypothèses importants ayant permis de tirer une conclusion ou d'effectuer une prévision ou une projection, notamment que la situation financière de la Société demeurera favorable. La Société considère les facteurs et hypothèses comme étant raisonnables compte tenu de l'information disponible, mais elle met le lecteur en garde, à l'égard d'événements futurs dont plusieurs sont hors du contrôle de la Société, que ces facteurs et hypothèses pourraient se révéler inexacts puisqu'ils sont soumis à des risques et à des incertitudes qui touchent la Société et ses activités.

Pour plus de détails au sujet de ces facteurs et hypothèses ainsi que des autres facteurs et hypothèses qui sous-tendent les énoncés prospectifs émis dans le présent communiqué, veuillez vous référer à la plus récente notice annuelle de la Société déposée sur SEDAR. L'information prospective présentée dans le présent communiqué reflète les attentes de la Société au moment de l'émission du présent communiqué et est sujette à changement après cette date. La Société décline toute intention ou obligation de mettre à jour ou de réviser tout énoncé prospectif, que ce soit à la suite de nouvelles informations, d'événements futurs ou autrement, à l'exception de ce qui est exigé par la loi.

Pour de plus amples informations, veuillez contacter Redevances Aurifères Osisko Ltée :

John Burzynski
Vice-président principal, développement des affaires
Tel. (416) 363-8653
jburzynski@osiskogr.com

Joseph de la Plante
Vice-président, développement corporatif
Tel. (514) 940-0670
jdelaPlante@osiskogr.com